Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 013-211300413-20261112-DEL_2026_150-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

GARDANNE

COMMUNE DE GARDANNE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2026 A 18H30,

MEMBRES EN EXERCICE : **35**

MEMBRES PRESENTS : **31**

MEMBRES REPRESENTES : **4**

MEMBRES ABSENTS : **0**

DATE DE LA CONVOCATION : **06 novembre 2026**

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs
Hervé GRANIER, Maire de la commune de Gardanne,

Antonio MUJICA, Arnaud MAZILLE, Claire CAMPODONICO, Alain GIUSTI, Sophie CUCCHI-GILAS, Pascal NALIN, Noura ARAB, Stéphane CARBONERO, Magali SCELLES, Adjoints au Maire,

Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Claude DUPIN, Béatrice BARRA-PAGNIER, Delphine CAILLAUD-WEBER, Valérie FERRARINI, Kamel BELARBI, Dominique MASSA, Anaïs BARRE, Alexandra BESSI, Nicolas GORGODIAN, Vincent BOUTEILLE, Harmonie INGRASCI, Vincent RANDAZZO, Laurent DESHAIES, Marion ROBERT, Jimmy BESSAIH, Bruno PRIOURET, Laurence LANGLET, Conseillers municipaux.

DELIBERATION

2026-150

Étaient représentés par procuration :

Sandrine ZUNINO a donné procuration à M. MAZILLE

Kafia BENSADI a donné procuration à Mme ROBERT
Johanne GUIDINI-SOUCHE a donné procuration à M. BESSAIH
Jean-Marc LA PIANA a donné procuration à M. DESHAIES

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET VILLE - EXERCICE 2026

Secrétaire de Séance :
Vincent BOUTEILLE

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 013-211300413-20261112-DEL_2026_150-DE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ;
Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'instruction budgétaire M57 ;
Vu la délibération n°2026-71 du Conseil municipal en date du 17 avril 2026 approuvant le Budget Primitif principal de l'exercice 2026, ;
Vu la décision n°2026-40 du registre des décisions du Maire en date du 2 juillet 2026 concernant la fongibilité des crédits ;

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2026 du budget Ville par l'intermédiaire de la présente décision modificative n°1.

Ces ajustements sont à opérer en section de fonctionnement, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
En Dépenses :	**- 502 496,17 €**
Chapitre 011 : Charges à caractère général	- 315 000,00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	+ 800 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits	+ 70 555,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	- 100 000,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	- 216 526,54 €
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre section	+ 141 800,00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	- 883 324,63 €
En Recettes :	**- 502 496,17 €**
Chapitre 70 : Produits service, domaine et vente divers	+ 26 221,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	- 31 343,00 €
Chapitre 731 : Fiscalité locale	+ 65 793,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	- 669 745,20 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestions courantes	+ 53 236,46 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	+ 53 341,57 €

Et en investissement, comme suit :

Publié sur le site internet de la commune le : - 13 NOV. 2026

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 013-211300413-20261112-DEL_2026_150-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT	
En Dépenses :	**- 690 951,30 €**
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	+ 27 900,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	- 673 000,00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	- 95 851,30 €
Chapitre 45 : Opérations de compte de tiers	+ 50 000,00 €
En Recettes :	**- 690 951,30 €**
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	+ 573,33 €
Chapitre 040 : Différences sur réalisation d'immobilisation	+ 141 800,00€
Chapitre 45 : Opérations de compte de tiers	+ 50 000,00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	- 883 324,63 €

Ouï l'exposé des motifs rapporté,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

Article 1er :
D'approuver la décision modificative n°1 du Budget Primitif principal de l'exercice 2026 suivant le détail ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
En Dépenses :	**- 502 496,17 €**
Chapitre 011 : Charges à caractère général	- 315 000,00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	+ 800 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits	+ 70 555,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	- 100 000,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	- 216 526,54 €

Publié sur le site internet de la commune le : 13 NOV. 2026

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 013-211300413-20261112-DEL_2026_150-DE

Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre section	+ 141 800,00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	- 883 324,63 €
En Recettes :	**- 502 496,17 €**
Chapitre 70 : Produits service, domaine et vente divers	+ 26 221,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	- 31 343,00 €
Chapitre 731 : Fiscalité locale	+ 65 793,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	- 669 745,20 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestions courantes	+ 53 236,46 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	+ 53 341,57 €

Et en investissement, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
En Dépenses :	**- 690 951,30 €**
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	+ 27 900,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	- 673 000,00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	- 95 851,30 €
Chapitre 45 : Opérations de compte de tiers	+ 50 000,00 €
En Recettes :	**- 690 951,30 €**
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	+ 573,33 €
Chapitre 040 : Différences sur réalisation d'immobilisation	+ 141 800,00€
Chapitre 45 : Opérations de compte de tiers	+ 50 000,00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	- 883 324,63 €

Publié sur le site internet de la commune le : 13 NOV. 2026

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 013-211300413-20261112-DEL_2026_150-DE

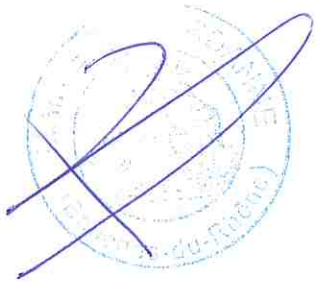
Article 2 :
D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout acte nécessaire à son exécution.

Article 3 :
D'inscrire la présente délibération au registre des délibérations du Conseil municipal, de la publier sur le site internet de la commune et de la transmettre au titre du contrôle de légalité à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence.

Adoptée à l'**UNANIMITE** des suffrages exprimés 27 **POUR** (groupe majorité avec procuration S. ZUNINO et groupe RANDAZZO)
6 **CONTRE** (groupe LA PIANA avec procuration J. GUIDINI-SOUCHE, K. BENSADI et J.M LA PIANA)
2 **ABSTENTIONS** (groupe PRIOURET)

Le Maire
Hervé GRANIER

Le secrétaire de séance
Vincent BOUTEILLE





Publié sur le site internet de la commune le : 13 NOV. 2026